

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 13 novembre 2017 à 20h00.

Sont présents : Donald Dubé Ghislain Blais
 Christian Beaulieu Julien Montreuil-Côté
 Jean Lemay Mylène Vézina

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Robert Savoie, maire. 12 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2017-214 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2017-215 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2017-216 Demande de dérogation mineure – 457, 4^e Rang Est

Considérant que les distances séparatrices à déroger seraient réduites à 124 et 169 mètres pour les habitations les plus près, au lieu de 256 mètres, tel que calculé par l'ingénieur, distances qui ne sont pas mineures;

En conséquence, il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal refuse la dérogation mineure à M. Ghislain St-Pierre pour la Ferme Valépierre, telle que recommandée par le CCU, visant à réduire les distances séparatrices afin de permettre l'agrandissement d'une étable et de la laiterie.

Le maire a apposé son droit de veto sur cette résolution.

2017-217 Affectation de l'excédent accumulé affecté incendie

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 3,320\$ de l'excédent accumulé affecté incendie à la dépense de ramonage.

2017-218 Accepter les comptes du mois d'octobre 2017

La liste des comptes du mois d'octobre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'octobre

au montant de 216,976.80\$ et en autorise le paiement, ainsi que la retenue de 10% à Technipro BSL, sur réception des factures.

2017-219 Autorisation de signature – correction cadastrale

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, à signer la demande d'approbation de correction cadastrale préparée par M. Christian Couillard, arpenteur-géomètre, dans le dossier du terrain appartenant à la municipalité de Saint-Valérien sur la route Centrale, lot # 3 989 504.

2017-220 Déneigement 5^e Rang Est

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de faire parvenir à chacun des propriétaires riverains, concernés par le déneigement d'une partie du 5^e Rang Est, une lettre afin de savoir si ceux-ci sont d'accord pour assumer les coûts de déneigement, en tout ou en partie, par une taxe de déneigement, selon les modalités déterminées par le conseil municipal.

2017-221 Pancarte et installation

Considérant que la Corporation de développement de Saint-Valérien a accepté de contribuer pour l'achat d'une pancarte et demandé à la Municipalité de faire la même chose pour une 2^e pancarte;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une pancarte indiquant que les commerces sont ouverts, malgré les travaux du pont du 4^e Rang Ouest, au coût de 30\$, dont l'installation des 2 pancartes sera effectuée par les employés municipaux.

2017-222 Demande de soumissions – diesel

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation à au moins 2 fournisseurs pour la fourniture de diesel clair pour l'année 2018, selon le prix quotidien à la rampe en date du vendredi 1^{er} décembre 2017 + marge de profit. Les quantités sont évaluées à 30 000 litres approximativement. Les soumissions seront reçues jusqu'au 4 décembre 2017 à 10h00 pour être ouvertes immédiatement après la clôture. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2017-223 Offre de service - ramonage

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Ramonage Frédéric Pilote pour 2017 au montant de 32\$ plus taxes par cheminée, et accorde le contrat de ramonage pour 2018 et 2019 à Ramonage Frédéric Pilote aux coûts respectifs de 30.25\$ et 30.50\$ plus taxes par cheminée.

2017-224 Renouvellement de contrats – Gaudreau Environnement

Considérant que les démarches entreprises pour le projet pilote de collecte des matières organiques dans le secteur rural ne sont pas encore terminées;

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de renouveler les contrats de collecte des déchets, des matières recyclables et organiques avec Gaudreau Environnement pour 2018, aux mêmes taux et conditions qu'en 2017. Dans l'éventualité où cette offre ne serait pas acceptée par l'entreprise, la municipalité procédera par appel d'offres public afin de demander les coûts de collecte des trois voies pour les trois prochaines années.

2017-225 Soumissions – Rénovation du centre communautaire

Suite à l'appel d'offres public, 2 entrepreneurs ont déposé une soumission :

9275-0181 Québec inc. (Construction Technipro BSL) :	2 390 954.55\$
Construction LFG inc. :	2 637 593.00\$

Excluant les taxes.

Sur recommandation de la firme d'architectes Atelier5, il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission la plus basse conforme, soit celle de 9275-0181 Québec inc. (Construction Technipro BSL) au montant de 2,390,954.55\$ plus taxes, pour la rénovation et la mise aux normes du centre communautaire et d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, et la directrice générale, Mme Marie-Paule Cimon, à signer le contrat au nom de la municipalité de Saint-Valérien. Les travaux seront financés par les programmes de subvention PIQM, Canada PIC 150, Fonds pour l'accessibilité, Fonds municipal vert, la taxe d'accise et un emprunt.

2017-226 Nomination – responsable bénévole de la bibliothèque

Considérant qu'une seule offre a été reçue suite aux annonces parues dans le Jaseur;

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de nommer officiellement Mme Pierrette Cyr comme responsable bénévole de la bibliothèque municipale et scolaire de Saint-Valérien, qui aura comme tâches, entre autres, la gestion de la bibliothèque et du comité de bénévoles.

2017-227 Soumissions – Construction d'un bâtiment de service – parc intergénérationnel

7 entreprises ont été invitées à soumissionner, aucune soumission déposée.

Considérant que ce projet devait être terminé au plus tard le 31 décembre 2017 pour bénéficier de la subvention confirmée de 54,000\$;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un nouveau délai jusqu'au 30 septembre 2018.

2017-228 Compagnie spécialisée dans le déménagement – centre communautaire

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Paule Cimon à engager une compagnie spécialisée dans le déménagement, s'il y a lieu, pour les gros meubles difficiles à manœuvrer pour les employés.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires et de la liste des donateurs et rapport de dépenses des membres du conseil

2017-229 Pro-maire

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer M. Donald Dubé pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2017-230 Demande de M. Serge-Éric Mercier

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de modifier la résolution # 2017-180 en accordant les droits de coupe de bois dans l'emprise du chemin à chacun des propriétaires riverains, soit M. Serge-Éric Mercier et M. Jean-Paul St-Pierre, ce dernier étant en accord avec la présente résolution, à l'effet de céder les droits qui lui avaient été accordés en vertu de la résolution # 2017-180. Les propriétaires ont jusqu'au 31 août 2018 pour effectuer les travaux de coupe.

2017-231 Municipalité alliée contre la violence conjugale – Appui à La Débrouille

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité de proclamer la municipalité de Saint-Valérien « Municipalité alliée contre la violence conjugale. Adoptée avec dispense de lecture.

2017-232 Accaparement et financiarisation des terres agricoles

CONSIDÉRANT les annonces récentes de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;

CONSIDÉRANT l'acquisition de terres par PANGEA dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles et également la recrudescence de leurs achats dans la région de Montmagny;

CONSIDÉRANT que d'autres investisseurs et fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

CONSIDÉRANT que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

CONSIDÉRANT que la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, a soumis un mémoire à la CAPERN le 17 mars 2015 et 47 résolutions d'appui provenant de MRC, de municipalités et de partenaires présentant les craintes de la relève et des producteurs sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de 2 ans;

CONSIDÉRANT que les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et suivi du phénomène d'accaparement des terres;

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande au gouvernement du Québec que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles. Adoptée avec dispense de lecture.

2017-233 Appui – projet du Club VTT Quad Bas St-Laurent inc.au FDR

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie le projet

"Construction d'un bâtiment entrepôt » du Club VTT Quad Bas St-Laurent inc. ainsi que sa demande de financement au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-234 Rapport de la présidente d'élection

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des montants prévus à la Loi sur les élections et référendums pour le personnel électoral requis par cette même loi.

2017-235 Refinancement de l'emprunt rue du Coteau et affectation

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 1,452\$ de l'excédent accumulé affecté rue du Coteau au remboursement en capital de l'emprunt rue du Coteau et de refinancer un montant de 30,020\$ auprès de Desjardins Centre financier aux entreprises selon le taux d'intérêt en date du 4 décembre 2017 présentement estimé à 4,67%.

2017-236 Mise en demeure

En raison de son amitié avec la personne ayant mis en demeure la Municipalité de Saint-Valérien, Mme Mylène Vézina ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité de confier à la directrice générale le mandat de faire préparer par Me Marie-Claude Lambert, avocate de la Municipalité, une proposition d'accord mutuel entre les parties pour éviter des frais importants si le dossier est judiciairisé. Toutefois, la municipalité ne se reconnaît aucune responsabilité en regard des allégations. Les termes de l'accord resteront confidentiels.

2017-237 Désignation d'un représentant au conseil de la MRC de Rimouski-Neigette en l'absence du maire de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le quatrième alinéa de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien désigne M. Ghislain Blais pour agir comme substitut en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, au conseil de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-238 Nomination d'un représentant – Corporation de développement

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer M. Donald Dubé comme représentant municipal au conseil d'administration de la Corporation de développement de Saint-Valérien.

2017-239 Nomination d'un représentant – Corporation des Sports et Loisirs

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de nommer Mme Mylène Vézina comme représentante municipale au conseil d'administration de la Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Valérien.

2017-240 Nomination d'un représentant – Bibliothèque

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de nommer M. Jean Lemay comme représentant municipal sur le comité de la bibliothèque municipale et scolaire.

2017-241 Nomination d'un représentant – Comité municipal de voirie

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de nommer M. Christian Beaulieu pour faire partie du comité de voirie.

2017-242 Nomination de représentants – Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de nommer MM. Ghislain Blais et Donald Dubé comme membres du comité consultatif d'urbanisme de Saint-Valérien.

2017-243 Nomination d'un responsable des questions familiales

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer Mme Mylène Vézina comme responsable des questions familiales.

2017-244 Nomination d'un représentant – Corporation du centre communautaire

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité de nommer Mme Mylène Vézina comme représentante municipale au conseil d'administration de la Corporation du centre communautaire.

Motion de remerciements aux membres sortants du conseil municipal, Mme Marianne Denicourt, MM. Alain Lachapelle et Jean-François Beaulieu

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 23h15 par Jean Lemay et acceptée à l'unanimité.